



CHARTRE INFORMATIQUE D'UTILISATION DES ORDINATEURS

Pour les élèves en élémentaire

Année 2023 -2024



Tous les élèves ont accès aux outils informatiques en salle multimédia dans le cadre de séance d'informatique et doivent respecter les règles d'utilisation mises en place avec les adultes responsables.

Les élèves ont également accès à internet à des fins éducatives, toujours sous le contrôle et surveillance d'un adulte.

Matériels et documents :

- Je dois prendre soin du matériel informatique collectif mis à ma disposition.
- Je dois respecter la propriété et la confidentialité du travail des autres : je ne peux modifier, déplacer ou supprimer un dossier ou un fichier qui ne m'appartient pas.

Utilisation d'Internet et de la messagerie électronique :

- Je peux utiliser Internet uniquement dans le cadre de mes apprentissages.
- Je ne peux pas utiliser Internet sans l'autorisation de l'adulte.

Lorsque j'utilise Internet :

- Je ne dois pas communiquer d'informations me concernant ou concernant toute autre personne.
- Si je rencontre un site avec des mots ou des photos que les adultes ne voudraient pas que je voie, je préviens immédiatement l'adulte responsable.

Important

Les documents (textes, photos, sons, vidéos...) que je vois sur un site ont un auteur.

Je demande à un adulte de l'école si je peux les utiliser et de quelle manière.

Toute information publiée sur Internet n'est pas forcément véridique : je dois vérifier les informations trouvées.

Date :

A. PHILIPPAT, Chef d'établissement

Signature de l'élève :

Signature des 2 parents :

Ecole Pluie de Roses - 20 rue du Maréchal Joffre - 33140 Villenave d'Ornon

Téléphone : 05.56.37.46.59

Courriel : secretariat@ecolepluiederoses.fr

Site : www.ecolepluiederoses.fr